



COMMUNE  
DE  
VIEUX-FORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Session ordinaire du 13 avril 2023  
ou extraordinaire du

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VIEUX-FORT, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ANDRE Héric, Maire.

Numéro d'inscription au registre

Numéro de la délibération

2023-15

**Présents** : MM. (1) ANDRE Héric, BOURGEOIS Gladys, MALESPINE Rosie, MICHINEAU Magloire, CASTELNEAU Carole, GELARD Didier, MONTHOUEL Claudine, BOURGEOIS Charles, RENIA Kessy, DELANNAY Marlène, DELANNAY Célia, DAVID Linda, CARRIERE Ruddy, MARCIN Jennifer.

**Excusés** : MM (1) – RENIA Olivier a donné procuration à RENIA Kessy  
RENIA Anselme a donné procuration à MONTHOUEL Claudine  
PLANTIER Rolland a donné procuration à CARRIERE Ruddy.

**Absents** : MM (1) BOURGEOIS Dylan, TALBOT Rudia.

- (1) Noms et prénoms.  
(2) Copier ici l'exposé du Maire et la délibération du Conseil, tels qu'ils résultent du procès-verbal de la séance

**OBJET** : Travaux de réparation de la Route de Beau Rivage à VIEUX-FORT

Délibération affichée

Le 14 avril 2023

A VIEUX-FORT

Le 14 avril 2023

Le Maire,  
(Signature)



Héric ANDRE

Approuvé :

A  
Le

Le Préfet,

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2020-02 du Conseil Municipal du 10 mars 2020 relative aux travaux de réparation de la route de Beau Rivage.

Il expose la nécessité de relancer l'opération dont le plan de financement n'a pas été bouclé dans les délais.

Il propose de solliciter à nouveau l'Etat au titre de la DETR 2023, ainsi que le Conseil Régional pour aider la commune à financer l'opération dont le coût est estimé à 391 017,00 €.

Le plan de financement proposé pour ces travaux se décline comme suit :

Conseil Départemental .....	75 000,00
Conseil Régional .....	97 754,00
Etat DETR 2023 .....	175 958,00
Participation communale .....	42 305,00

Il invite le conseil municipal à bien vouloir en délibérer.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

**DECIDE :**

D'approuver le plan de financement de l'opération.

De solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 175 958,00 €, ainsi que le Conseil Régional pour un montant de 97 754,00 €

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée partout où besoin sera ;

---

Ont signé au registre tous les membres présents, à l'exception de

MM

Pour expédition conforme :  
Le Maire,

(Signature et cachet)



Héric ANDRE./.